



ROB 2025 VILLE DE BAGNOLET

PRÉAMBULE

INTRODUCTION

Le présent rapport d'orientation budgétaire (ROB) est établi, comme chaque année, en application de l'article L. 2312-1 de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 sur la programmation des finances publiques (LPFP).

Il intègre :

- 1 • Les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement
- 2 • Les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement en dépenses et en recettes
- 3 • Les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette contractée
- 4 • Les données relatives aux ressources humaines

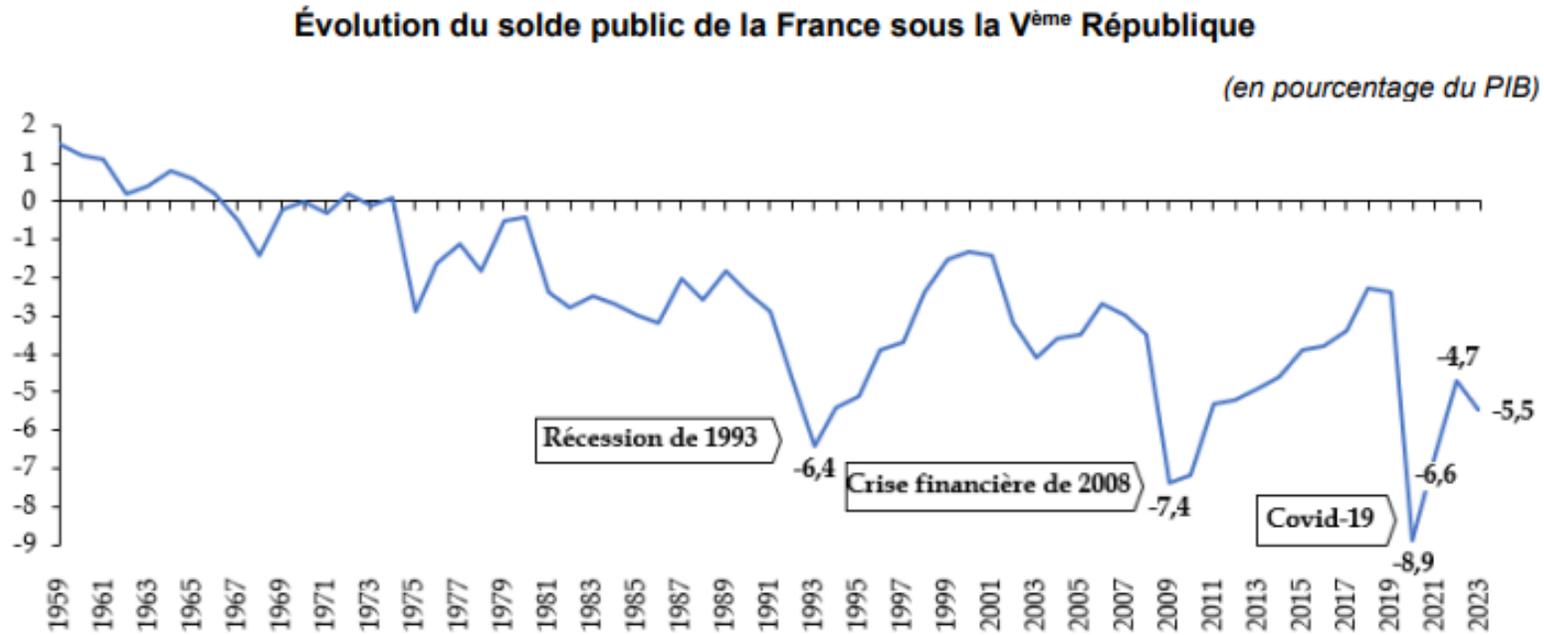
Contexte macroéconomique et perspectives

Le contexte national

- Le dérapage des finances publiques en 2024, découvert tardivement après la séquence électorale de juillet dernier, menace la croissance pour 2025.
- Le déficit et une dette qui sont portés exclusivement par l'Etat
- ***Or, l'endettement des collectivités locales est stable depuis 1995, à hauteur de 9%, quand par ailleurs, celui de l'Etat est passé de 40 à 89%.***
- Malgré cela le gouvernement a fait le choix de mobiliser fortement Les collectivités territoriales dans la réduction du déficit public :
- ***La participation des collectivités après la mobilisation des associations d'élus locaux serait a minima de 2,2 milliards en 2025, au lieu de 5 milliards initialement prévus dans le texte d'octobre dernier suite à la mobilisation des élus locaux en octobre dernier, cela demeure inacceptable.***

I- Éléments de contexte macro-économique

A- LA JUSTE PART DES COLLECTIVITÉS LOCALES



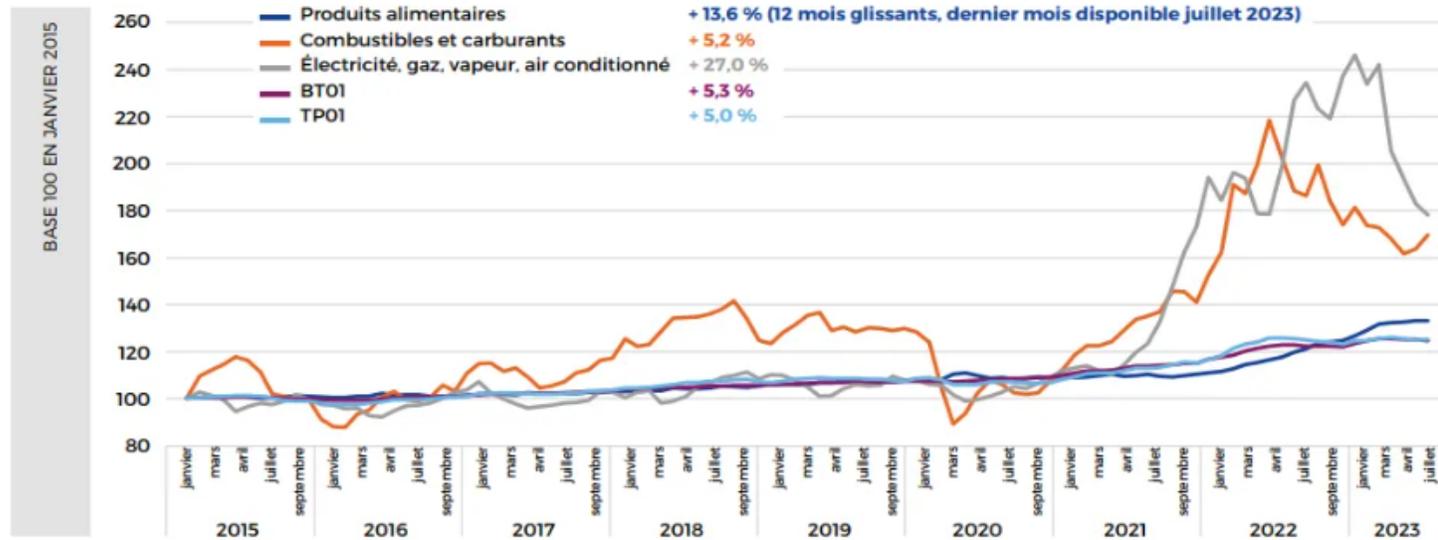
Source : commission des finances, d'après les données de l'Insee

I- Éléments de contexte macro-économique

A- LA JUSTE PART DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Indices de prix impactant la dépense locale

© La Banque Postale



Source : Indices Insee

PARTIE II
ZOOM SUR BAGNOLET: LES
ORIENTATIONS FINANCIERES
DE LA VILLE

UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DE L'AVENIR DE BAGNOLET

- **OPTIMISER LES DÉPENSES DE GESTION**
- **ADAPTER LA MASSE SALARIALE AUX OBJECTIFS DE SERVICE PUBLIC FIXÉS PAR LA MUNICIPALITÉ**
- **ACCROÎTRE LA DIVERSITÉ DES FINANCEMENTS DE LA COMMUNE PAR LA RECHERCHE SYSTÉMATIQUE DE SUBVENTIONS**
- **LIMITER LE RECOURS À L'EMPRUNT AFIN DE DIMINUER LA CHARGE DE L'ENDETTEMENT**
- **DÉGAGER UNE ÉPARGNE NETTE POSITIVE**

➤ **POUR CE FAIRE DES MESURES CONCRÈTES
ONT ÉTÉ PROPOSÉES POUR L'ÉLABORATION
DU BP 2025**

Orientations budgétaires municipales (1/2)



Limitation et/ou réduction

Des dépenses de fonctionnement au niveau du réalisé 2024 (-5% sur le chapitre 011 sauf les secteurs prioritaires : enfance, éducation, jeunesse, culture, cadre de vie)



Une masse salariale contenue

Malgré un contexte d'augmentation réglementaire des rémunérations



Modernisation

De l'Administration et développement d'un service public rendu de qualité : Tickets restaurants ; plan de déprécarisation des agents, notamment à l'enfance



Dettes

Maitrise de la dette et de l'emprunt

Dégager des marges d'autofinancement afin de limiter le recours à l'emprunt.



Recherche systématique de financements pour la réalisation des projets

Orientations budgétaires municipales (2/2)

Un budget orienté vers
un service public de
qualité

- *Amélioration du cadre de vie des habitants*
- *Priorité à l'éducation, au cadre de vie, la transition écologique, le sport, la culture)*
- *Maintien des actions de proximité*

Un budget d'investissement
tourné vers l'avenir

- *Remise à niveau du patrimoine (bâtiments, voirie)*
- *Livraison de l'école « Pêche d'or »*
- *La nature en ville (végétalisation des cours d'école : Jules Ferry en 2025 propreté urbaine)*
- *Plan vélos*
- *Participation au financement de « Grands Chemins d'Est Ensemble »*
- *Groupe scolaire Jean Jaurès en 2026*
- *NPNRU (Construction d'un dojo aux Malassis, reconstruction de la piscine*

Le budget de fonctionnement

BP 2024

BP 2024 réalisé Fonctionnement	
Dépenses	86 063 492,77
Recettes	96 165 127,92

BP 2025 PRÉVISIONNEL

	Fonctionnement
Dépenses	87 965 291,56
Recettes	100 127 764,46
Solde	12 162 472,90

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes en fonctionnement

- Dotations et Fiscalité perçues en 2024 : 81 218 857 €



Dotations Etat, Participations et Fiscalité

+ 1,3 M d'€ de prévision pour 2024.

Articles	Libellés Articles	CA 2021	CA 2022	CA 2023	REALISE 2024	Projet BP 2025
741123	Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	2 545 361	2 678 014	2 829 219	3 122 970	3 380 123
74111	Dotation Forfaitaire (DGF)	2 589 375	2 445 255	2 713 614	2 790 324	2 541 904
73331	Fonds de Solidarité pour la Région IDF	1 709 165	1 664 893	2 072 670	2 419 418	2 228 928
732221	Fonds National de Péréquation	800 923	810 201	789 723	781 231	786 160
73211	Contributions Directes	23 284 576	23 284 576	23 590 339	23 284 756	23 284 576
74834	Etat de Compensation Exonération TF	530 737	0	777 565	394 901	650 000
74833	Etat de Compensation Exonération TH	0	756 816	143 985	280 735	0
73111	Produits Fiscaux (évolution des bases décidée par l'Etat).	36 532 370	43 545 682	45 958 148	48 144 522	49 205 093
	Total	67 992 507	75 185 437	78 731 278	81 218 857	82 201 123

Les recettes fiscales

	Budget 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Impôts locaux	47 191 817 €	48 144 522 €	49 205 093 €
Role supplémentaire	10 000 €	30 178 €	10 000 €
FPIC	781 231 €	781 231 €	786 160 €
FRSIF	2 419 418 €	2 419 418 €	2 228 928 €
Métropole	23 284 576 €	23 284 576 €	23 284 576 €
DSU	3 122 970 €	3 122 970 €	3 380 123 €
DGF	2 790 324 €	2 790 324 €	2 929 578 €
Dotation nationale de péréquation	167 334 €	167 334 €	101 339 €
Exo Taxe Foncière	982 106 €	675 636 €	650 000 €
Douanes	10 000 €	13 000 €	13 000 €
Taxe sur l'électricité	450 000 €	639 147 €	640 000 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	1 400 000 €	1 241 845 €	1 000 000 €
Taxe de séjour	2 149 087 €	1 465 316 €	1 400 000 €
TOTAL	84 758 863 €	84 775 497 €	85 628 797 €

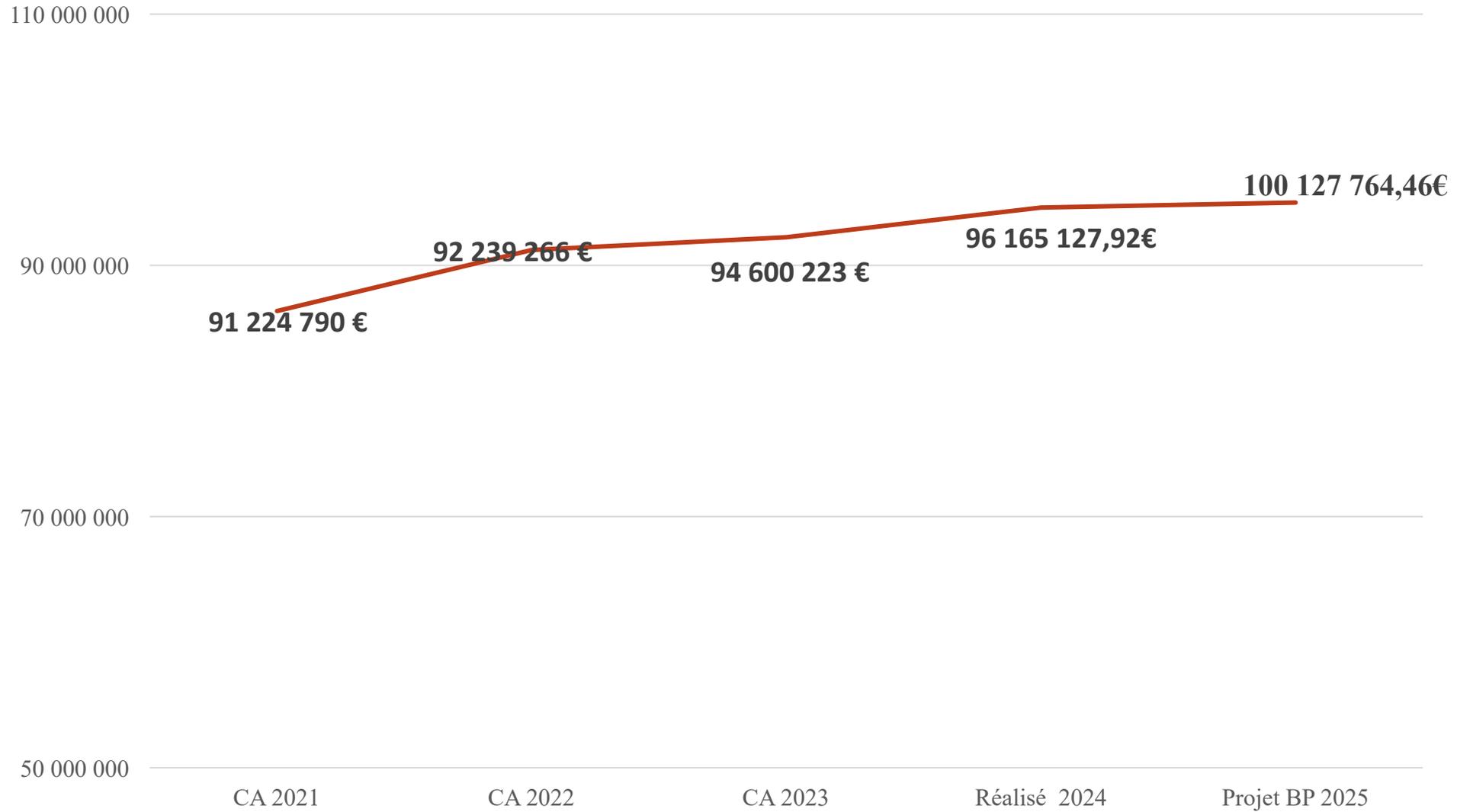
Pourquoi les recettes fiscales augmentent

Recettes fiscales 2025 simulées à taux 2024 inchangés

		2 022	2023 (bases définitives)	2024 (bases définitives)	Hypothèse 2025	
BASES	THS	3 127 830	4 048 186	3 306 877	3 356 480	(+1,5%)
	FNB	119 997	137 909	129 388	129 388	(+0,0%)
	FB	76 207 412	80 943 318	85 680 159	87 794 469	(+2,5%)
TAUX	TH	26,12%	26,12%	26,12%	26,12%	
	FNB	25,74%	25,74%	25,74%	25,74%	
		48,77%	48,77%	48,77%	48,77%	
Produits fiscaux	THS	816 989	1 057 386	863 756	876 713	
	FNB	30 887	35 498	33 304	33 304	
	Fb avant lissage et avant CoCo	37 166 355	39 476 056	41 786 214	42 817 362	
	Lissage de la RVLLP de 2017	33 444	6 483	5 472	2 736	
	Total des recettes fiscales avant coefficient correcteur	38 047 675	40 575 423	42 688 746	43 730 115	
Majoration de la TH des résidences secondaires		417 208	453 935	296 219	300 662	(+1,5%)
Effet du coeff.correcteur sur la TFB à taux 2020 constant		4 495 747	4 771 857	5 050 361	5 174 315	
avec Coeff. Correcteur Définitif		+ 13,80360%	+ 13,80360%	+ 13,80360%	+ 13,80360%	
avec : Taux FB 2020 figé		42,41%	42,41%	42,41%	42,41%	
Effet sur le produit FB à taux 2020 figé		4 461 263	4 738 508	5 015 808	5 139 582	
Effet sur le lissage de 2017 à taux 2020 figé		4 014	778	657	328	
Effet sur la comp. Locaux industriels		30 469	32 570	33 896	34 405	
Produits fiscaux + Effet du coefficient correcteur		42 960 630	45 801 215	48 035 326	49 205 093	
			+2 840 584	+2 234 111	+1 169 766	
			+6,6%	+4,9%	+2,4%	

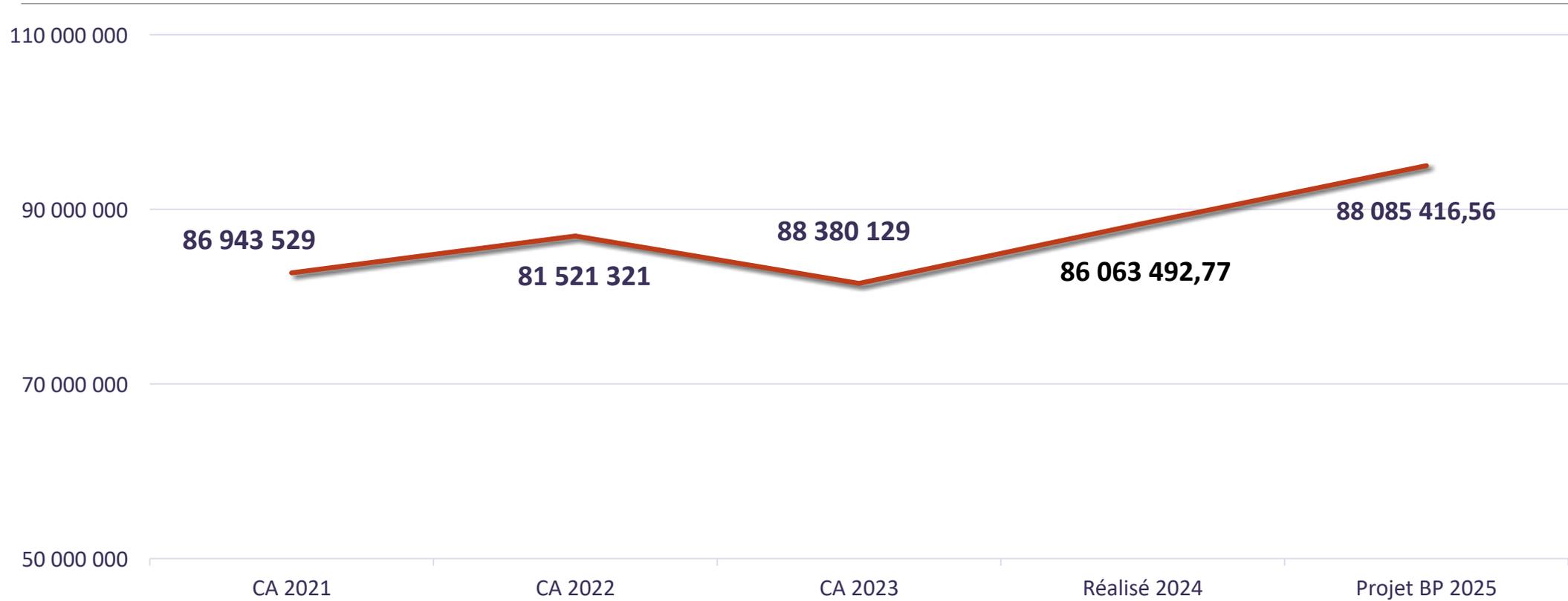
En milliers d'Euros

Des recettes réelles de fonctionnement en augmentation



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées



Sommes en euros

BP 2025 et BP 2024

Evolution des principaux chapitres de dépenses

		BP 2024 voté +DM	BP 2025 prévisionnel
011	Charges à caractère général	15 718 019.30	14 437 984
012	Charges de personnel et frais assimilés	46 500 000	47 408 586
014	Atténuation de produits	1 043 352	0
65	Autres charges de gestion courante	19 746 315	18 746 515
66	Charges financières	4 475 909, 37	4 224 800
67	Charges exceptionnelles	130 000	50 000
68	Provisions	12 900	32 900

Le budget de fonctionnement

En intégrant les opérations d'ordre, le total prévisionnel du budget de fonctionnement en dépenses et recettes s'établit comme suit : un solde de 12 042 347,90 € permettant de financer la section d'investissement se dégage.

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	88 085 416,56
Recettes	100 127 764,46
TOTAL	12 042 347.90

L'INVESTISSEMENT

La section d'investissement

Investissement	Dépenses	Recettes
BP 2025	44 331 888,56 €	40 187 535,53 €
Report 24	4 798 517,89 €	5 890 462,62 €
Total	49 130 406,45 €	46 077 998,15 €

Les recettes du
PPI
40 187 735 €

Libellé	Montant
OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	20 000,00
PPI - MARCHE A LA FERRAILLE	6 100 000,00
PPI - TAXE D'AMENAG. ET VERSEMENT POUR SOU	1 000 000,00
PPI - AMENDES DE POLICE	1 300 000,00
PPI - SOLDE SUB ANRU PECHE D'OR	1 717 850,16
PPI - SUBVENTION ANRU CONSTRUCTION DU DOJ	1 799 028,00
PPI - F.C.T.V.A.	1 104 307,00
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	12 042 005,91
VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	12 042 347,90
Dotation aux amortissements	3 061 996,56

Les recettes du PPI

- **Création d'un fonds de dotation pour la Mairie historique** ainsi que la fondation du patrimoine.

Pour la construction de l'école « Pêche d'or » les subventions qui restent à percevoir en 2025 :

- L' ANRU: 3 516 878,00 €

- La Région: 680 180,00 €

Soit un total de 4 197 058,00 €

De plus, un dossier est soumis à la CAF afin de recevoir un financement complémentaire pour ce projet.

Au total 9 534 437 € auront été perçus

- **La construction du Dojo aux Malassis** : cette opération est sous mandat de maîtrise d'Ouvrage Est Ensemble. Une subvention certaine de 1 799 028 € de l'ANRU sera perçue.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le PPI

Les principales opérations de travaux prévues en 2025

Construction de l'école Pêche d'or

Végétalisation des cours d'école : Jules Ferry

Etudes pour le groupe scolaire Jean Jaurès

Cuisine centrale Entretien du patrimoine

Double vitrage dans les écoles.

Toitures des écoles

Plan vélos

Financement « Grands Chemins »

Investissement total (toutes dépenses confondues y compris capital de la dette) : 44 131 188 €

Libellé	2025
Construction du Gymnase Jean Renault	60 000
Construction d'un DOJO - Co Moa Est Ensemble - Construction d'un DOJO - Co-Moa Est Ensemble	4 875 000
Construction équipement provisoire	90 000
DIRECT ADMINISTRATION GENERALE ACHATS	20 000
DIRECT AFFAIRES CULTURELLES	36 500
DIRECT COMM/RP	30 500
DIRECT DDT	1 795 000
DIRECT DEMOCRATIE ET VIE SOCIALE DES QUARTIERS	85 295
DIRECT EDUCATION/ENFANCE	215 500
DIRECT ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS	918 263
DIRECT LOGISTIQUE	223 000
DIRECT PATRIMOINE BATI	2 820 000
DIRECT PETITE ENFANCE	26 360
DIRECT SANTE	156 020
DIRECT SERVICES A LA POPULATION	7 600
DIRECT SPORT ET VIE ASSOCIATIVE	55 000
DIRECT SYSTEME INFORMATION	563 339
DIRECT VOIRIE	2 725 000
DIRECTION PROPRETE	110 760
OPERATION BRIQUETERIE - FUTUR COLLEGE TRAVAIL - OPERATION BRIQUETERIE - COLLEGE TRAVAIL	100 000
OPERATION GS Paul LANGEVIN -	400 000
OPERATION PECHE D 'OR - OPERATION PECHE D 'OR	4 748 000
Réhabilitation du Gymnase Baquet	110 000
Total dépenses programme	20 171 137

La Direction du patrimoine – Investissement 2025 prévisionnel - Détail

DIRECT PATRIMOINE BATI	2 820 000
-Bâtiments divers	80 000
1 -Enseignement	700 000
4 -Interventions sociales et Santé	80 000
8 -Sécurité	100 000
7 -Aménagements et Services urbains	50 000
11 -Frais Etudes Provision	150 000
10 -Magasins	30 000
3 -Sport et Centres de Vacances communaux	300 000
2 -Culture et DVJSQ	10 000
6 -Logements Anatole France	80 000
5 -Famille Crèche et la butte au pinsons	270 000
15 - Reconstruction CSC Pablo Neruda	50 000
13 - Boucherie Berton	410 000
12 - Recyclerie	10 000
15 Cuisine centrale	350 000
14 - Toitures	150 000
Dépenses	2 820 000

La Direction de la voirie – Investissement 2025 prévisionnel - Détail

DIRECT VOIRIE	2 725 000
10 -Aménagement de Voiries	1 000 000
13 - Mobilier urbain et signalisation	36 000
7 -Poteaux Incendies	30 000
6 -Bail voirie entretien	700 000
9 -Plan Vélo	200 000
14 - Accessibilité	30 000
3 Eclairage public	500 000
5 Marquage au sol	39 000
4 -Frais études	120 000
1 -Assainissement	20 000
-Cours d'écoles	50 000
Dépenses	2 725 000

La Direction de l'environnement et des espaces verts – Investissement 2025 prévisionnel - Détail

DIRECT ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS	918 263
6 -Cours d'écoles et crèches	400 000
7 -Végétalisation Espaces publics	40 000
1-Aire de jeux	100 000
2 -Machines Horticoles	20 800
11 - Grand chemin	205 463
10-Bergerie Pêche d'or	30 000
3 Création ou rénovation de squares et parcs	100 000
11 Etude recensement des arbres	22 000
Dépenses	918 263

POUR SUIVRE NOS ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Passage progressif en leds de l'éclairage dans les espaces publics
- Rénovations thermiques dans les écoles
- Véhicules électriques
- Végétalisation des cours d'écoles : Jules Ferry ; études pour une réalisation à Jean Jaurès en 2026)
- Plan 20 000 arbres
- Poursuite du plan vélos
- le rapport sur le développement durable qui sera joint en annexe du Compte administratif

L'emprunt 2025

- Le delta entre les dépenses et les recettes d'investissement, donne un besoin de financement de l'ordre de 3 M d'€, inférieur à l'emprunt de 4 M d'€ mobilisé en 2024.

La capacité de désendettement

LA GESTION DE LA DETTE

Comme vu plus haut, la situation financière de Bagnolet nécessite une gestion prudente : il convient de dégager des marges en fonctionnement et de limiter le recours à l'emprunt.

Depuis 2021 les montants empruntés diminuent régulièrement : 7,6 M d'€ en 2021 ; 7 M d'€ en en 2022, 6 M d'€ en 2023 et 4,4 M d'€ en 2024.

Situation particulière à Bagnolet : 3 emprunts in fine (capital à rembourser en 1 seule fois à l'échéance) à rembourser pour un total de 29 M d'€ en **2031** (10 M d'€) ; **2033** (9 M d'€) et **2035** (10 M d'€).

Cette année, une provision est inscrite ainsi pour le premier emprunt In fine qui arrive à échéance en 2031, soit 10 000 000€ sur 7 ans ce qui correspond à 1 428 572€ par an.

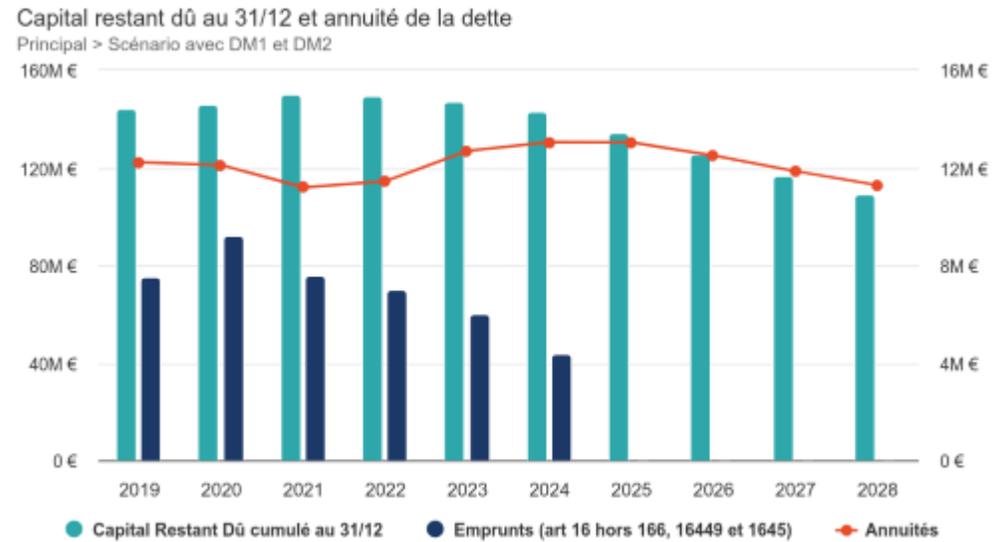
Le besoin d'emprunt au stade du ROB est estimé à 3 M d'€ maximum.

Capital restant dû

Dettes par nature

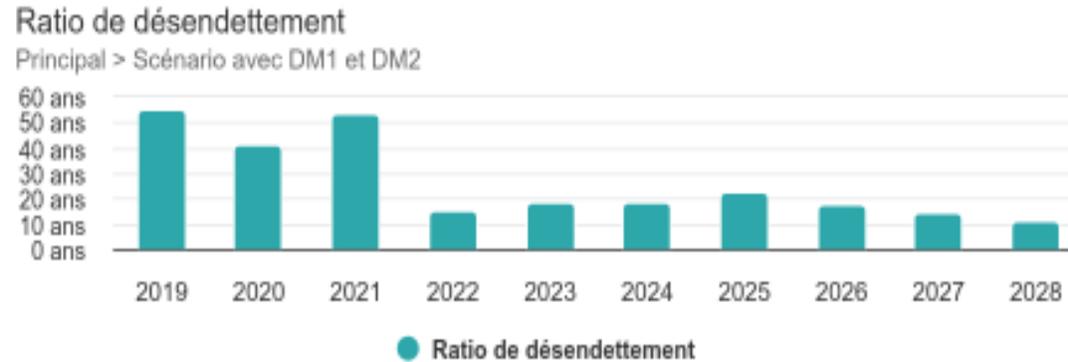
	Nombre de lignes	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	36	122 540 313 €	2,91%
Emprunts obligataires	4	19 320 586 €	4,35%
Total dette	40	141 860 900 €	3,11%

Evolution du capital restant dû

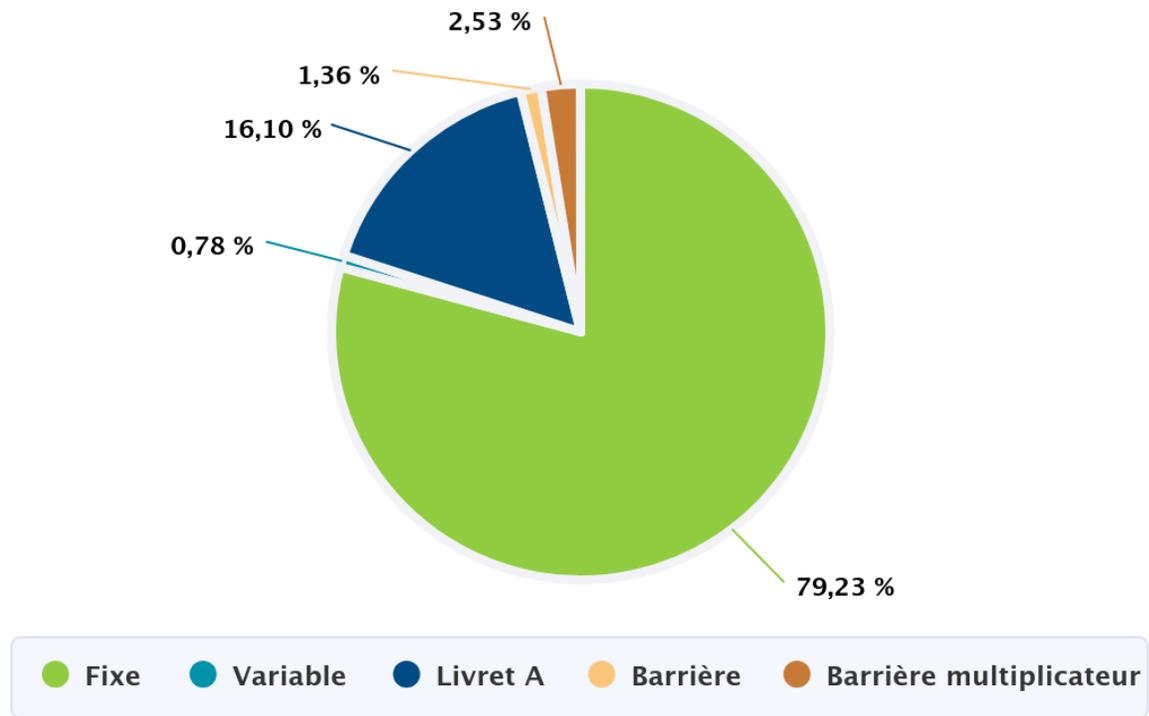


Le ratio de désendettement

Ratio de désendettement : 18.70 ans en 2024, contre 53,81 ans en 2021.



Dette par type de risques



RESSOURCES HUMAINES

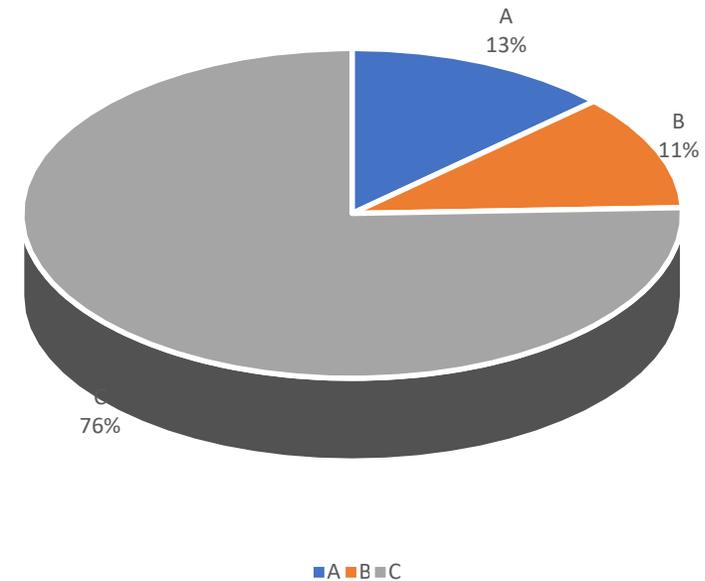
La structure des effectifs

Emplois permanents
présents en Equivalent
Temps Plein

Au 31/12/2024

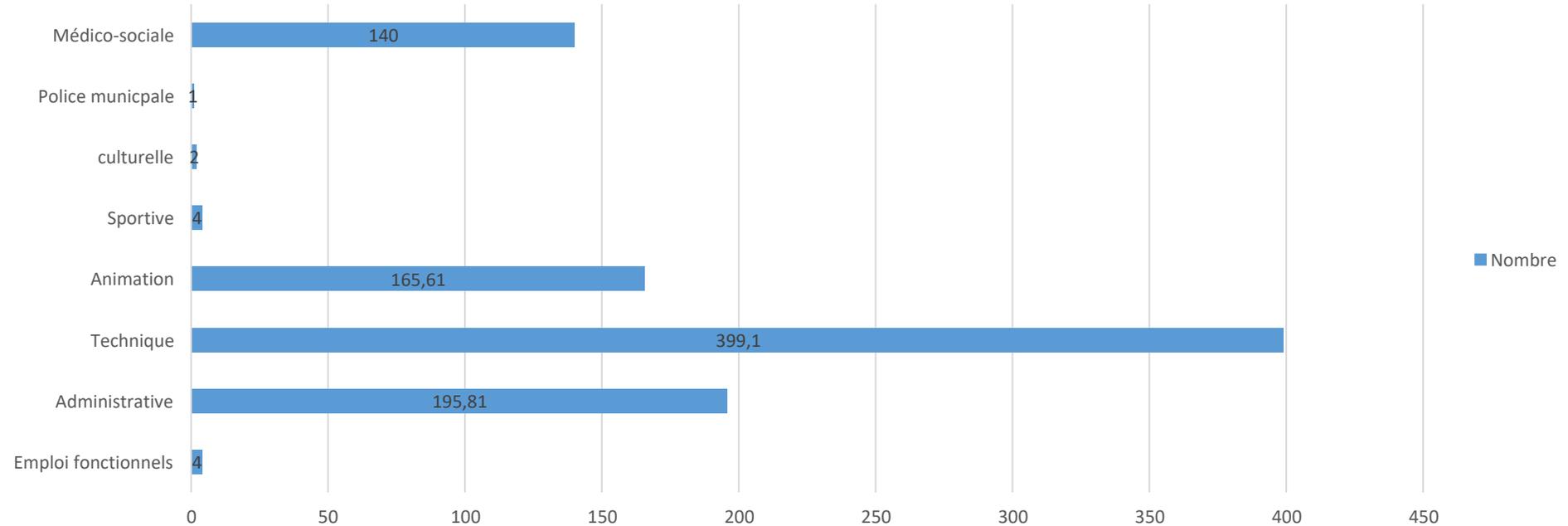
Titulaires	711,62
Contractuels	196,70
Total	908,32

Répartition des permanents par catégorie



La structure des effectifs

Répartition des emplois permanents par filière au 31/12/2024



La structure des effectifs

Emplois fonctionnels et collaborateurs de cabinet au 31/12/2024

Emplois fonctionnels	Collaborateurs de cabinet
4	2

LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel

Dépenses 012 - 2024

Rémunération des Titulaires	23 377 058,78
Rémunération des contractuels permanents	5 717 559,29
Rémunération des contractuels non permanents	2 909 920,71
Personnels extérieurs	140 604,51
Autres emplois (apprentis, contrats aidés)	52 529,26
chômage et activités accessoires	345 070,94
contributions patronales et diverses cotisations	12 479 316,89
Assurance du personnel	660 717,00
Total	45 682 777,38

Les dépenses de personnel

Heures supplémentaires en 2024

Nombre d'agents

298

Nombre d'heures

17496

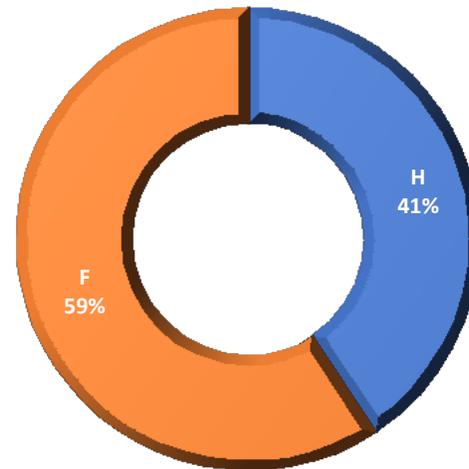
Montant (brut)

381 945,84 €

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

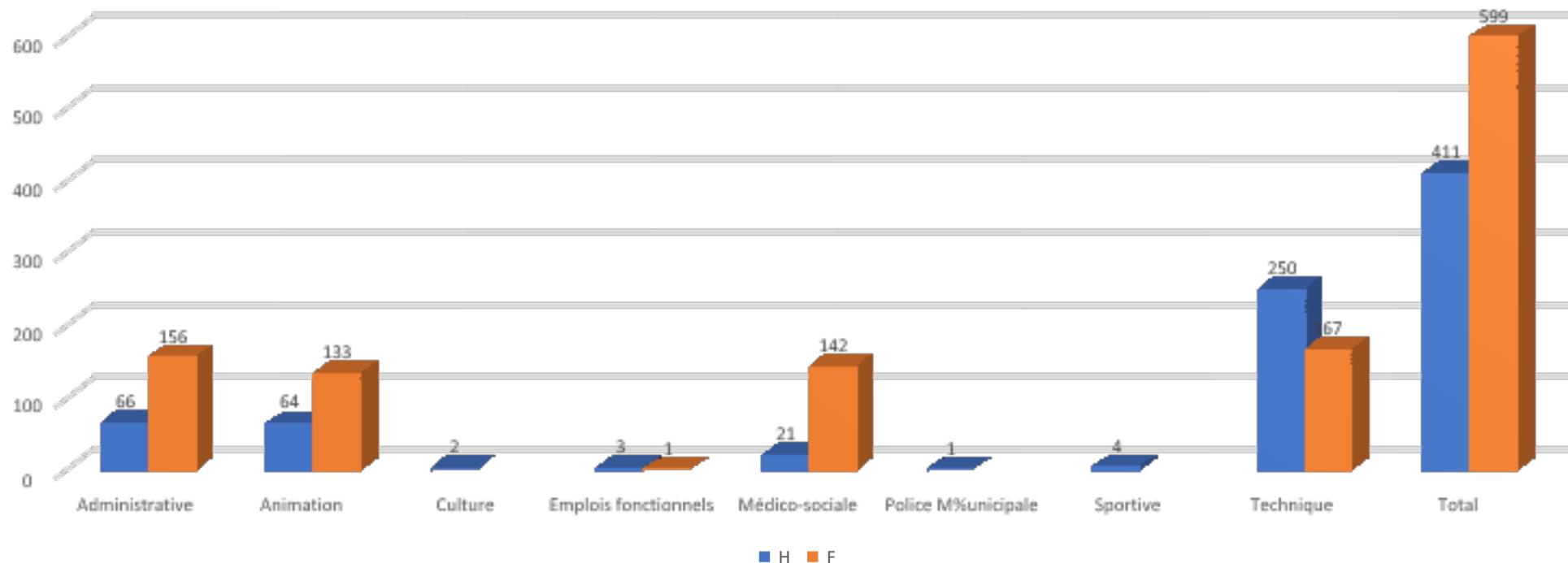
EFFECTIFS PERMANENTS AU 31/12/2024
par sexe

■ H ■ F



Répartition par genre selon la filière (agents permanents présents au 31/12/2024)

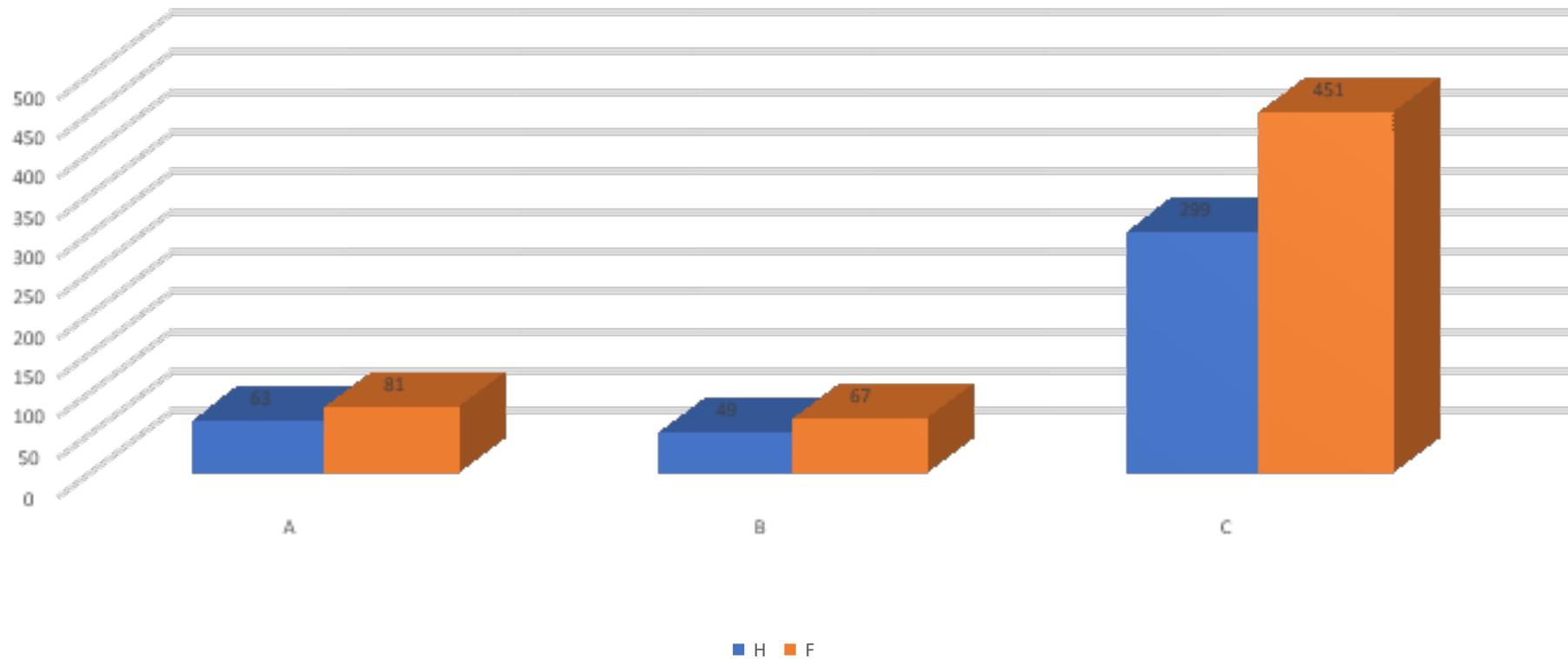
Les filières restent très genrées.



REPARTITION F/H PAR CATEGORIE

Catégorie	Agents	H	F
A	144	63	81
B	116	49	67
C	750	299	451
Total	1010	411	599

REPARTITION F/H PAR CATEGORIE



**L'ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE DES
EFFECTIFS ET DES DÉPENSES DE
PERSONNEL**

EVOLUTION PRÉVISIONNELLE DES DÉPENSES DU PERSONNEL

L'année 2025 sera impacté par les évolution suivantes :

- L'augmentation des cotisations retraites CNRACL de 3 points chaque année (sur 3 ans) : 544 465 €
- Le GVT (avancement d'échelon, de grade et promotion interne) estimé à 220 000 €
- Augmentation du SMIC : + 3000 €
- Complémentaire prévoyance : 42 000 €
- Poursuite de plan de précarisation des vacataires de l'enfance
- Indemnités responsable des sites et d'offices : 18 000 €
- Mise en place des tickets restaurants : +800 000 €
- Prise en compte des heures supplémentaires et de la monétisation du CET
- Impact politique RH pour lutter contre l'absentéisme – 200 000 €

LES PERSPECTIVES POLITIQUES RH

POLITIQUE RH DE BAGNOLET

- Finalisation de la mise en œuvre des **1607 heures** à l'ensemble des agents de la Ville
- Dialogue social renforcé – des réunions planifiées sur des thèmes précis
- Baisse de l'absentéisme volontaire – Démarche d'une politique de retenue sur salaire
- Politique de stagiairisation pluriannuelle pour les agents selon un critères définis
- **les conditions de travail**, en facilitant la mobilité et en accompagnant le maintien et le retour à l'emploi afin de lutter contre la désertion professionnelle
- **Dé-précarisations pluriannuelle** des agents vacataires notamment dans le secteur de l'animation selon des critères définis
- Maintien de l'offre d'actions et d'activités sociales à l'attention des agents avec le maintien de **l'adhésion au CNAS**
- **Prise en charge de la complémentaire santé et prévoyance**
- Santé au travail (Psychologue du travail 2 jours/semaine, Médecin expert présent 1 fois par mois dans la collectivité en moyenne)
- Prise en charge par l'employeur des déjeuners du personnel depuis le 1^{er} décembre 2024 par le biais du titre restaurant

Le budget vert

Le compte administratif sera voté en même temps que le BP 2025. A ce compte administratif sera annexé **un budget vert sur les dépenses d'investissement.**

En effet, Dans la continuité des travaux menés en 2022 et pour répondre à l'obligation de réalisation d'un budget vert, la Ville a procédé à l'analyse de ses dépenses d'investissement sur l'année 2024.

Cette démarche a pour objectif de valoriser les dépenses en faveur de la transition énergétique réalisées par les services municipaux et de questionner les dépenses moins défavorables dans une logique d'amélioration continue.